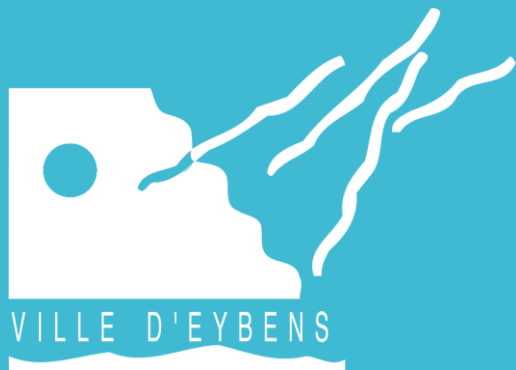


Conseil municipal d'Eybens 01/07/2021



Introduction



Décisions du Maire

DEL20210701_1
RESSOURCES –
Modification de
postes

Vu l'avis du Comité technique du 21 juin 2021 ; À compter du 1er septembre 2021,

- **service scolaire :**

La suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation, à temps non complet (50%) ;

La création d'un poste d'adjoint territorial d'animation, tous grades, à temps non complet (90%) ;

- **conservatoire de musique et de danse (CRC) :**

suite à deux départs en retraite

La suppression de deux postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, à temps complet (100%) ;

La création de deux postes d'assistant d'enseignement artistique, tous grades, à temps non complet (50%)

- Suite demande de l'agente, après étude

La suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, à temps non complet (75%) ;

La création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique, tous grades, à temps non complet (60%) ;

- **service des finances :**

suite à un départ en retraite

La suppression d'un poste de rédacteur territorial principal 1ère classe, à temps complet (100%) ;

La création d'un poste de rédacteur territorial, tous grades, à temps complet (100%)

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les modifications proposées

**DEL20210701_2
RESSOURCES –
Avenant n° 3 au Lot 2
Gros œuvre du
marché public de
requalification de
l'école maternelle Le
Val en école
élémentaire et
construction d'une
extension à Eybens**

- Une consultation concernant les marchés de travaux de l'école du Val a été lancée en septembre 2019. La commission d'appel d'offres a attribué les marchés des travaux, puis le Conseil municipal a autorisé les représentants d'Isère Aménagement à signer ces marchés en décembre 2019.
- Le Conseil doit se prononcer sur les avenants au marché du lot 2.

Montant du marché Gros œuvre lots n°2	580919,00 €	% dévolution	% cumulé	
Avenant n°1 Aléas de travaux :dépose de couverture	36314,00	6,25 %	6,25%	
Avenant n°2 Aléas de travaux :carottage et isolation	6592,50	1,13%	7,38%	
Avenantn°3 Aléas de travaux :reprise de la cage d'ascenseur	9754,00	1,68%	9,07%	
Nouveau montant	633579,50			

**DEL20210701_3
EDUCATION, SPORT
ET CULTURE –
Renouvellement du
Projet Éducatif De
Territoire (PEDT)
labélisé plan
mercredi pour la
période 2021 – 2024**

- Présentation du Projet Educatif de Territoire (diaporama)
- Il est demandé
- **D'APPROUVER**, le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) pour la période 2021 – 2024 et la convention Charte qualité Plan mercredi
- **D'AUTORISER**, le Maire à signer la convention relative à la mise en place du PEDT pour la période 2021 – 2024, la convention Charte qualité Plan mercredi et tous documents afférents

**DEL20210701_4
EDUCATION, SPORT
ET CULTURE –
Adoption de la «
Charte Éducative
Eybinoise »**

- **La Charte Éducative Eybinoise** définit les valeurs et les principes partagés par les acteurs éducatifs du territoire
- Groupe de travail au sein du réseau éducation
- Objectifs :
 - Constituer une référence pour les acteurs éducatifs engagés et partenaires de terrain de la ville
 - Formaliser l'engagement de chaque acteur éducatif du territoire

- 4 axes de travail autour de l'éducation & des moyens mis en place

- 2 formats

CHARTE ÉDUCATIVE EYBINOISE

Projet éducatif de territoire

Nous partageons des principes et des valeurs
Sociaux de la continuité et de la cohérence éducative, nous veillons à échanger régulièrement au sein du Réseau éducation. Le consentement des parents pour tout échange au sujet de leur enfant est recherché. La bienveillance à l'égard des enfants et de leurs familles, l'égalité des chances et des droits guident notre action.

Des moyens pour développer des projets et des actions éducatives

- Travailler en confiance avec les familles et soutenir la parentalité
- Permettre à chaque enfant de trouver sa place
- Réduire les inégalités et rendre nos dispositifs inclusifs
- Former les acteurs éducatifs
- Garantir la confidentialité des situations familiales

JE M'ENGAGE

Nom : _____
Prénom : _____
Association, service, institution : _____
Qualité : _____
Fait à Eybens le : _____
Signature _____

ACCOMPAGNER l'enfant vers l'autonomie

- Favoriser la parole de l'enfant.
- Développer son esprit critique.
- Soutenir ses initiatives.
- Donner des repères.

ACCUEILLIR chaque enfant tel qu'il est

- Prendre en compte son individualité.
- Respecter son rythme.
- Prendre en compte son parcours et sa culture pour l'accompagner.

FAVORISER l'ouverture de l'enfant sur le monde

- Permettre l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de citoyenneté.
- Sensibiliser à l'environnement et développer l'éducation à la nature.
- Favoriser le vivre ensemble et renforcer l'égalité fille / garçon.
- Développer les actions intergénérationnelles.

AGIR pour PRÉVENIR les risques

- Éduquer aux risques du quotidien.
- Accompagner les enfants dans des relations bienveillantes.
- Prévenir les conflits et le harcèlement.
- Sensibiliser au traitement de l'information et aux réseaux sociaux.

CHARTE ÉDUCATIVE EYBINOISE

Projet éducatif de territoire
Nous partageons des principes et des valeurs.

FAVORISER l'ouverture de l'enfant sur le monde

- Permettre l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de citoyenneté.
- Sensibiliser à l'environnement et développer l'éducation à la nature.
- Favoriser le vivre ensemble et renforcer l'égalité fille / garçon.
- Développer les actions intergénérationnelles.

ACCOMPAGNER l'enfant vers l'autonomie

- Favoriser la parole de l'enfant.
- Développer son esprit critique.
 - Soutenir ses initiatives.
 - Donner des repères.

Autonomie

Bienveillance
Respect Égalité des chances
Sécurité Écoute
Familles Inclusion
Droits Parole
Laïcité Cohérence
Accompagnement



AGIR pour PRÉVENIR les risques

- Éduquer aux risques du quotidien.
- Accompagner les enfants dans des relations bienveillantes.
- Prévenir les conflits et le harcèlement.
- Sensibiliser au traitement de l'information et aux réseaux sociaux.

ACCUEILLIR chaque enfant tel qu'il est

- Prendre en compte son individualité.
- Respecter son rythme.
- Prendre en compte son parcours et sa culture pour l'accompagner.



Charte réalisée par les participants
au Réseau éducation de la ville d'Eybens
- Avril 2021 -

eybens.fr



Charte réalisée par les participants
au Réseau éducation de la ville d'Eybens
- Avril 2021 -

eybens.fr

eybens.fr

DEL20210701_4
EDUCATION, SPORT
ET CULTURE –
Adoption de la «
Charte Éducative
Eybinoise »

DEL20210701_4
EDUCATION, SPORT
ET CULTURE –
Adoption de la «
Charte Éducative
Eybinoise »

- Il est proposé au Conseil municipal, après en avoir délibéré,
- D'APPROUVER, la Charte Éducative Eybinoise
- D'AUTORISER, le Maire à signer la Charte Éducative Eybinoise

DEL20210701_5
EDUCATION, SPORT
ET CULTURE –
Transformation de
l'accueil de loisir
extrascolaire Sport
passion

- Depuis 1992 Sport Passion propose des activités sportives le mercredi et pendant les vacances scolaires aux enfants de 6 à 11 ans.
- **Constat** : baisse de la fréquentation, discontinuité d'activités, pas d'implication des associations sportives
- **Objectif** : faire évoluer ce dispositif pour éveiller et susciter l'intérêt des enfants et des jeunes à la pratique des activités physiques et sportives en constituant une passerelle idéale, à mi-chemin entre l'EPS à l'école, la pratique libre et le sport en club.

**DEL20210701_5 EDU
CATION, SPORT ET
CULTURE –
Transformation
de l'accueil de
loisir extrascolaire
Sport passion**

- Changements proposés :
- Activités sportives le mercredi et/ou le samedi durant la période scolaire et du lundi au vendredi pendant les petites vacances (1 semaine/2), sur une durée de 1h30 à 2h30, aux enfants et aux jeunes eybinois et extérieurs à la commune de 6 à 17 ans
- Fonctionnement par cycle : 1 cycle correspond soit à une séance hebdomadaire durant la période scolaire entre deux périodes de vacances scolaires soit à un stage d'une semaine durant les vacances scolaires du lundi au vendredi. Ainsi, un cycle comprend entre cinq et sept séances d'une durée de 1h30 à 2h30.
- L'inscription et la facturation se réaliseront au cycle à partir de septembre 2021
- Les activités sont animées par des Etaps de la ville ou des éducateurs sportifs d'associations eybinoises dans le respect des obligations d'encadrement légales

**DEL20210701_6
EDUCATION, SPORT
ET CULTURE –
Intervention du
Grenoble Métropole
Cyclisme Eybens 38
en direction des
classes élémentaires
d’Eybens et/ou de
Poisat**

- Intervention du GMC 38 du 26/04 au 11/06/2021
- Auprès de 6 classes de cycle 2 de Bel Air, du Bourg et des Ruires
- 9h par semaine sur 7 semaines (sauf le 11/06) = 60h
- Subvention de 1 800 euros

**DEL20210701_7
EDUCATION, SPORT
ET CULTURE –
Intervention du
Judo Club d'Eybens
en direction des
classes élémentaires
d'Eybens et/ou de
Poisat**

Intervention du Judo Club du 26/04 au 25/06/2021

Auprès de 2 classes de la commune de Poisat

3h par semaine sur 9 semaines = 27h

Subvention de 810 euros

**DEL20210701_8
EDUCATION, SPORT
ET CULTURE –
Intervention des
Archers du Château
en direction des
enfants de Sport
Passion le mercredi
02/06/21**

Intervention des Archers du Château le 2 juin 2021

Auprès des enfants de Sport Passion

2h30 d'intervention

Subvention de 90 euros

**Prochain Conseil
municipal
– Jeudi 30
septembre 2021**

Merci de votre participation

